

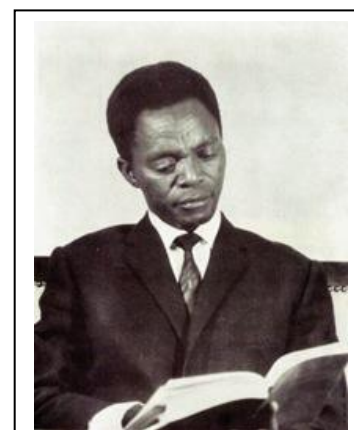
Le Rwanda et la Belgique (2), du mythe à la politique

Deuxième étude historique en préparation de la conférence de réconciliation Belgique-Rwanda 7-14 juillet 2009

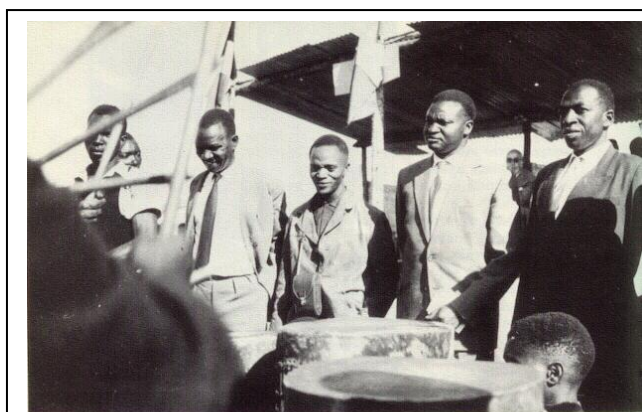
“Il dit à son peuple: Voilà les enfants d'Israël qui forment un peuple plus nombreux et plus puissant que nous. Allons! Montrons-nous habiles à son égard; empêchons qu'il ne s'accroisse, et que, s'il survient une guerre, il ne se joigne à nos ennemis, pour nous combattre et sortir ensuite du pays.” (Exode 1:9-10)

Des élections à l'indépendance

Quand les élections s'approchent beaucoup de meurtres politiques ont lieu des deux côtés (Hutu et Tutsi). Ce qui change c'est que les représailles de Hutu deviennent de plus en plus violentes. Les militaires belges empêchent les Tutsi de se défendre à main armée. Les meurtres des Tutsi sont l'avant-coureur du génocide de 35 ans plus tard. Les Belges remplacent presque la moitié des chefs Tutsi par des Hutu. Le ressentiment anti-belge grandit parmi les Tutsi et ils essayent de plaider leur affaire auprès de Nations Unies, qui envoie une commission d'enquête pour examiner la situation sur le terrain. Pendant la visite les militaires belges réussissent à maîtriser les violences. Néanmoins l'ONU décide d'ajourner les élections à cause du climat violent. En attendant les Tutsi boycottent les élections. Néanmoins les Belges décident unilatéralement de les faire passer. A cause de cela le parti Hutu 'Parmehutu' obtient une victoire éclatante en 1961. Les Hutu auront la direction de 210 des 229 des conseils municipaux. L'ONU rejette les élections et demande l'expiration du mandat belge. La victoire du parti 'Parmehutu' assure la monopole du pouvoir Hutu au niveau municipal pour longtemps, ce qui paraît crucial dans les événements précédant le génocide. Au mois de septembre 1961 les Rwandais abolissent la monarchie (mwami) avec 80 % des voix d'un référendum. Lefèvre remarque que la révolution Hutu était impossible sans le soutien militaire et politique actif des Belges.



Fondateur de Parmehutu et plus tard le premier président, G. Kayibanda.



Lors de la proclamation de la République, le 29 janvier 1961. Au centre, M. Kayibanda, Président du parti Parmehutu. A sa droite, M. F. Kayuku. A sa gauche, MM. D. Mbonyamutwa et B. Bicamumpaka. (Photo Infor Rwanda).

La proclamation de la république, janvier 1961

Dans le nouveau gouvernement républicain l'ancien modèle belge de classification ethnique (Hutu, Tutsi, Twa) est repris au détriment des Tutsi. Le mythe de l'origine étrangère des Tutsi; de leur distinction et leur contrôle total des Hutu est maintenant employé pour justifier la violence et la discrimination contre eux au nom de la révolution. Beaucoup de Tutsi meurent ou s'enfuient vers l'étranger, comme l'Ouganda, d'où ils s'organisent, font plusieurs raids sanglants et préparent finalement leur invasion. Les militaires belges, qui resteront au Rwanda jusqu'en 1962, n'interviennent presque jamais contre les crimes commises par les Hutu

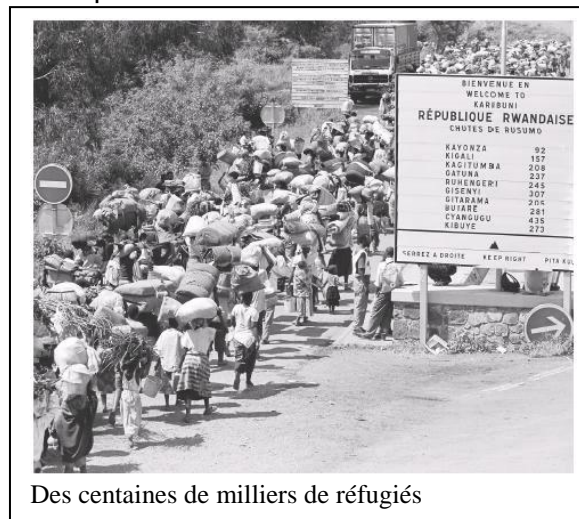
au niveau communal, tandis que des Tutsi sont sévèrement punis.¹ Le consul américain à Bujumbura résume la politique belge au Rwanda de façon suivante: *“On a l'impression que les Belges, peut-être inconsciemment, ont laissé le mouvement réformateur se transformer en une révolution sanglante qui produira en état dictateur basé sur les masses. (Herbert Olds, cité par Tuypens). Ce même consul déclare à son 'State Departement' que les dirigeants rwandais les plus importants “sont étroitement orientés vers le Socialisme Chrétien belge, et seront probablement pro-Occidental et anti-communist s'ils sont pro-Belgique.” (Lefèvre). Pendant cette période entre les élections et l'indépendance la présence militaire belge au Rwanda fera l'objet des débats intenses. Le président rwandais ne désire qu'une présence militaire strictement limitée. Le consul Olds est d'avis que la Belgique a l'obligation morale de rester au Rwanda: “il est clair que, si les Belges devraient quitter le Rwanda, il y aura un bain de sang dans un pays où soit les Hutu réussissent à trouver la 'solution finale' du problème Tutsi, soit les Tutsi exterminent toute organisation politique Hutu à travers le pays” (Lefèvre) Pendant un entretien entre le ministre belge des Affaires Etrangères Spaak et le président américain Kennedy, le premier préfère de minimaliser les dangers et veut attendre comment les choses évolueront avant de partir d'un catastrophe. Un détachement militaire limité restera au Rwanda.*

Quand le 1 juillet 1962 le Rwanda connaît son indépendance il n'y aucune délégation du gouvernement, du parlement ou de la maison royale. Dans la presse belge très peu d'attention est payée à ces événements.

La répétition générale

Après un coup d'état en 1973 le président Habyarimana (Hutu) prend le pouvoir. Il est soutenu par les plus hauts ecclésiastes de l'Eglise Catholique, dont 62% des Rwandais est membre. Même si 70% des religieux sont Tutsi, 7 sur 9 évêques sont Hutu pendant le génocide. L'archevêque de Kigali est un adhérent fervent du président. Les églises protestantes sont divisées à propos du soutien au gouvernement, mais des religieux catholiques et protestants collaborent avec les

fonctionnaires dans la distribution de messages de l'état et en siégeant dans des conseils municipaux. A la fin des années '80 la communauté rwandaise en exil compte environ



Des centaines de milliers de réfugiés



Le deuxième président, Juvénal Habyarimana

600.000 âmes Tutsi. (en Ouganda, Tanzanie, Kongo). In 1986 le gouvernement rwandais déclare que le pays est trop peuplé pour réintégrer ces gens. Les FPR (Forces Populaires Rwandaises), qui défendent la cause de ces Tutsi en exil, décident qu'un retour au Rwanda doit être accompagné de la démission du président rwandais. Le 1 octobre 1990 ils entrent le pays à travers la frontière ougandaise avec une petite armée. Au Rwanda Hutu et Tutsi s'unissent derrière leur gouvernement. Néanmoins le président préfère de profiter politiquement de la situation en avertissant les Hutu du danger que pose la population Tutsi, au cas qu'ils joignent

1 Lefèvre remarque que l'administration du gouverneur Logiest à l'égard des Tutsi rencontre de l'opposition véhémente de la part du chef du Cabinet de Affaires Etrangères, Etienne Davignon, qui pose que la royauté n'aurait jamais dû être abolie, parce qu'elle est ancrée dans les traditions et qu'un régime qui est socialement acceptable aux Hutu pourrait être installé. Repousser les Tutsi dans l'opposition, selon lui, serait égal à l'élimination des seules personnes capables et formées.

spontanément les envahisseurs. Il sacrifie alors les Tutsi afin d'unir les différents partis Hutu de l'opposition. Des milliers de Tutsi sont arrêtés et disparaissent. L'armée rwandaise dissimule une attaque de l'ennemi à Kigali, de sorte que le gouvernement obtienne le soutien militaire de la France, de la Belgique et du Zaïre. Des soldats belges visitent le Rwanda pour un mois, tandis que les français resteront beaucoup plus longtemps.² Une délégation du gouvernement belge voyage au Rwanda pour obtenir un cessez-leu auprès des partis combattants. A la surprise de beaucoup ils ne parlent pas avec le FPR. Entre le temps de l'invasion du FPR et le génocide le gouvernement fait de la propagande en décrivant la population Tutsi comme des collaborateurs de l'invasion du FPR et les considère comme traîtres.³ Des Forges consacre tout un chapitre à cette propagande, qui, inspirée par les méthodes de Lénine et de Goebbels, vise à inculper tout un peuple et de les calomnier aux yeux des autres dans le but de les exterminer.

A partir de fin 1990 plusieurs 'répétitions générales' du génocide sont organisés à petite échelle. A l'égard de l'étranger le gouvernement fait sembler qu'il s'agit des éruptions de violence tribale. Malgré la preuve des meurtres systématiques les diplomates, les experts et les religieux étrangers préfèrent garder l'image du Rwanda comme d'un petit pays propre, bien organisé et industriel et ils refusent de reconnaître que le gouvernement commet des crimes contre l'humanité. Des conseillers externes et indépendants



proposent de rendre l'aide internationale dépendant de la suppression de la carte d'identité ethnique, mais sans succès. Les pays bailleurs des fonds considèrent les violations des droits de l'homme plutôt comme le résultat de la guerre et plaident pour mettre un terme au conflit. Cette même attitude sera adoptée par la communauté internationale pendant le génocide. En 1993 une commission d'enquête internationale conclut que le président et son entourage sont activement impliqués dans les massacres des Tutsi. Ce rapport sera envoyé dans tous les pays de bailleurs des fonds et au département des droits de l'homme de l'ONU. Aucun de ces pays ne demande compte aux responsables. La Belgique retire son ambassadeur pour un certain temps, mais n'adaptera point son programme de l'aide. La commission spéciale des Droits de l'Homme refuse d'ouvrir un débat plénier sur le rapport dans le Conseil de Sécurité. Dans les mois après le rapport il n'y plus de massacres, ce qui mène la communauté internationale à exprimer son espoir que les meurtres n'auront plus lieu. Le régime constate par contre que les massacres resteront apparemment impunis, ce qui renforcera leur confiance pour les grandes massacres de 1994.

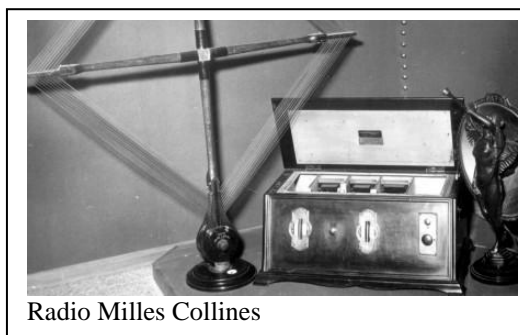
2 Après un entretien entre le roi Baudouin et le premier-ministre Martens 500 soldats seront envoyés. Au parlement belge le premier-ministre est fortement interpellé par l'opposition verte et libérale. Magda Aelvoet et Jean Gol demandent le retrait immédiat de troupes belges avec l'argument c'est un intervention militaire dans un pays qui viole les droits humains et que c'est en faveur d'un régime auquel le gouvernement belge offre de l'aide indirect. Surtout à cause de l'intercession du roi Baudouin le premier-ministre renonce au retrait. (Lefèvre)

3 Un document militaire de l'époque qui est distribué à grande échelle définit l'ennemi comme "Tutsi de l'intérieur ou de extérieur extrémiste et nostalgique du pouvoir, qui N'a JAMAIS reconnu et NE reconnaît PAS encore les réalités de la Révolution Sociale de 1959, et qui veut reconquérir le pouvoir au Rwanda par tous les moyens, y compris les armes" (Des Forges)

D'Arusha au génocide

En juillet 1993 après une année de négociations président Habyarimana est pressé par la Banque Mondiale et des pays de bailleurs des fonds pour signer les accords de paix d'Arusha (la Tanzanie) entre les rebelles du FPR et le gouvernement rwandais. Sous les auspices de Organisation de l'unité africaine (OUA) et en présence de la Belgique, la France, l'Allemagne et quelques pays africains le traité est signé le 4 août, avec le garanti du retour de exilés Tutsi au Rwanda, la reconnaissance de partis politiques Tutsi au Rwanda, la formation du gouvernement intérimaire avant des élections libres, le détachement de 600 militaires Tutsi pour garantir la sécurité de partis Tutsi et l'intégration des militaires Tutsi dans l'armée rwandaise. L'ONU envoie une force de maintien de paix limitée (MINUAR) pour sécuriser l'exécution du traité, dont le bataillon KIBAT I de 400 casques bleu belges qui arrivent à Kigali au mois de novembre.⁴ Malgré les festivités des accords d'Arusha au Rwanda et à l'étranger, l'opposition de partis Hutu radicaux et de l'armée rwandaise grandit considérablement. Le président est considéré comme un traître du cause des Hutu, tandis que beaucoup de militaires rwandaises craignent d'aller perdre leur emploi à cause des conditions de réforme de l'armée stipulées dans le traité. Au mois d'août '93 le radio-émetteur mal famé RTML ('Radio Mille Collines) est lancé sur les ondes avec beaucoup de musique très populaire. Sur le bon moment ils pourront émettre leur propagande de haine et leurs instructions pour

public. Avec l'aide des occidentales 580 tonnes d'autres armes sont sous la couverture une nouvelle domination Au mois d'octobre '93 le hutu Ndadaye est tué avec une guerre civile milliers des Tutsi sont représailles. L'instabilité



Radio Mille Collines

les massacres au grand entreprises chinoises et des machettes et importées au Rwanda 'd'autodéfense' contre Tutsi.

président burundais, le par des officiers Tutsi courte après. Des tués par l'armée comme au Burundi aggrave

sérieusement le conflit au Rwanda. Dans les médias on parle d'un grand complot Tutsi et la Radio 'Mille Collines' lance sa campagne de haine ouvertement. En plus le gouvernement rwandais réalise que la communauté internationale ferme les yeux pour les représailles hutu burundais qui restent impunies. Un nouveau parti 'Hutu-power' voit la lumière qui appelle tous les partis Hutu de se rallier. Des Hutu modérés sont alors vus comme des traîtres de la cause Hutu et sur la base de leur qualité de membre politique seront tués pendant le génocide. Après la critique de sa personne pour la signature de accords d'Arusha, le président Hybyarimana utilise le nouveau parti 'Hutu-power' pour consolider son pouvoir vis-à-vis de l'opposition politique. Le bras armé de Hutu-power installe avec l'aide de l'armée des milices 'd'autodéfense' dans tous le pays.

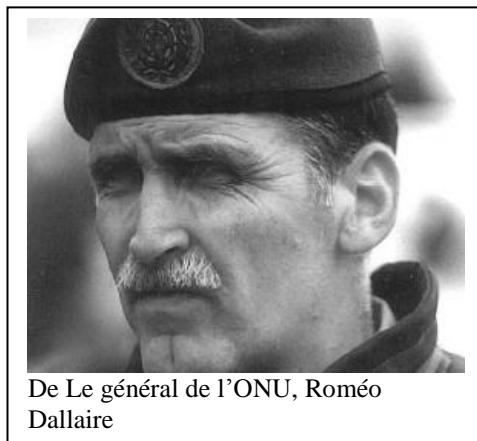


4 Des Forges constate qu'après l'échec de Somalie l'ONU avait urgemment besoin du succès d'Arusha, mais dans la pointe de paix ne faisait pas attention à l'aversion de Habyarimana pour signer le traité. A cause de cela l'ONU ne libérait pas les moyens et les troupes nécessaires pour observer l'exécution des conditions du traité. Le paragraphe 17 mal famé du mandat de l'ONU interdisait l'exercice des armes sinon pour la l'autodéfense ou au cas que le MINUAR était importuné dans l'exercice de sa tâche. Le général Dallaire interprétait ceci aussi dans le sens qu'on pouvait agir contre des massacre ethniques, ce qui lui était interdit pendant les jours du génocide par la direction de l'ONU.

Avertissements

Nombreux sont les avertissements des religieux, des activistes des ligues des droits de l'homme, et des autres, tous avec le même message: 'agissez maintenant sinon beaucoup de personnes meurent!'

Des représentants diplomatiques de la Belgique, de la France, de l'Allemagne et des Etats-Unis sont très bien au courant de la situation explosive. Pourtant ils ne partagent pas ses informations détaillées avec le MINUAR qui ne dispose pas soi-même de services de renseignements. 'Bien que les autorités internationales ne pussent pas tout savoir, ils savaient suffisamment pour comprendre qu'une catastrophe s'annonçait', selon le jugement de Des Forges bien documenté par des dizaines d'exemples. Plusieurs fois les services des renseignements belges et l'ambassade font mention de l'armement de milices 'Interahamwe' par l'armée, des camps d'entraînement de la Garde Présidentielle pour de jeunes hommes dans le but de préparer des rafles à Kigali, des dépôts secrets des armes, des transports d'armes à travers tout le pays. Même un déserteur des milices Interahamwe donne des informations détaillées sur des lieux des dépôts d'armes, des transports et des entraînements par l'armée dans l'intention de tuer tous les Tutsi. Le témoin n'est d'ailleurs pas protégé après. La tête de MINUAR, générale Dallaire, demande par télégramme à plusieurs reprises au bureau de l'ONU à



De Le général de l'ONU, Roméo Dallaire

New York d'élargir le mandat afin de démanteler les transports d'armes et les dépôts, mais chaque fois en vain. Déjà au mois de janvier le colonel belge Marchal demande à ses supérieurs à Evre des armes plus lourdes et – au cas d'escalade – de pouvoir agir sous le drapeau belge au lieu de sous le casque bleu de l'ONU. Le gouvernement belge essaie sans succès de démontrer la gravité de la situation à l'ONU et la nécessité d'élargir le mandat. En février un rapport élaboré est publié par les services de renseignements belges qui précise la préparation d'une guerre civile contre les Tutsi, ainsi que l'intention d'attaquer les soldats belges de MINUAR, afin qu'ils se retirent du Rwanda. L'ambassadeur belge rapporte à son ministre des Affaires Etrangères (Willy Claes) que le MINUAR est impuissant, que les distributions d'armes doivent être arrêtées immédiatement et que les dépôts d'armes doivent être détruits. Colonel Marchal fait plusieurs appels à l'action contre 'l'intoxication permanente' de la radio 'Mille Collines' mais en vain.⁵ Même pendant le génocide l'ONU s'en appelle au droit de liberté de presse pour empêcher des plans comme celui de Marchal. En février Willy



Claes commande à son ambassadeur auprès de l'ONU de plaider pour un élargissement du mandat du MINUAR avec l'argument que "si la situation devait effectivement dégénérer et que les ordres précités de la MINUAR restaient en vigueur, il serait inacceptable pour l'opinion publique que des Casques bleus belges puissent devenir au Rwanda les témoins passifs d'un génocide et que les Nations unies n'entreprennent rien. (c'est nous qui soulignons).⁶

- 5 Un des présentateurs, le Belge Georges Ruggiu, avertit par les émissions radio que les Belges veulent installer un régime Tutsi des bandits et des meurtriers. Pendant le génocide ce même Ruggiu appelle au massacre des Tutsi, donne de listes des noms des personnes à tuer ainsi que des indications où les trouver.
- 6 Quand la situation dégénère effectivement au mois d'avril et les 10 para-commando belges sont

Au mois de mars les avertissements s'accumulent: l'ambassadeur belge avertit que la radio 'Mille Collines' appelle à l'extermination des Tutsi, un politicien rwandais avertit le service des renseignements belge d'un plan compréhensif de l'extermination de tous les Tutsi à Kigali, que des armes ont été distribués au miliciens, que des fournitures des armes lourdes pour l'armée rwandais ont été effectuées, que de nouvelles troupes ont été recrutées. Même si le ministre de la Défense belge, Leo Delcroix, visite Kigali au mois de mars, il constate *'que la ville, qui doit être un zone démilitarisé regorgeait d'armes'*. Un officier responsable des services de renseignements rwandais raconte à son auditoire de conseillers militaires belges que, *'si les accords d'Arusha ne sont pas exécuté, ils étaient prêts à liquider tous les Tutsi'*

Evaluation

Les préparations des violences ont lieu sous l'œil observateur de l'armée de maintien de paix de l'ONU. La tête, général Dallaire avertit à plusieurs reprises, mais ne reçoit pas de compétences élargies. Il peut seulement négocier avec les autorités rwandais, tandis que celles-ci se préparent aux massacres. Ce n'est pas étonnant que le MINUAR perd toute crédibilité aux yeux de beaucoup de Rwandais. Selon Des Forges l'ONU craignait que l'élargissement du personnel et des moyens additionnels aurait pour résultat que le Conseil de Sécurité allait sonner la retraite de MINUAR, ce qui devait être évitée à tout prix après l'échec de l'ONU en Somalie. La responsabilité pour le refus d'informer le Conseil de Sécurité à temps reste tout à fait sur les épaules du secrétaire général Boutros-Boutros Ghali. Même s'il n' y avait pas d'unité à propos de l'action qu'il fallait entreprendre, au moins cette information aurait sûrement affermi l'appel qui était lancé plus tard par des pays comme la République tchèque, l'Argentine, la Nouvelle-Zélande, la Nigéria et l'Espagne pour envoyer une force d'intervention.



Finalement quelques paroles à propos de l'action du gouvernement belge. Selon Des Forges la Belgique recherchait une implication internationale plus grande afin de détourner le désastre, beaucoup plus que des pays comme la France et Les Etats-Unis, qui restaient plutôt passifs. L'ambassadeur français Martres, supposait en 1990 un grand risque d'un génocide des Tutsi, et disait que le génocide était déjà prévisible en octobre 1993. Des intérêts politiques pour soutenir le régime de Habyarimana et ainsi jouer un rôle important en Afrique centrale pesaient plus lourd sur le bilan que des vies innocentes de centaines des milliers de personnes.



La Belgique faisait mieux pour réagir aux avertissements d'un massacre imminent. Après les massacres locaux en février, un responsable du ministère des Affaires Etrangères posait que *"si la situation s'aggrave, l'ONU et la Belgique ne peuvent pas se permettre de se retirer du Rwanda"*. Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne bloquaient toute tentative renouvelée dans cette direction par la Belgique, et insistaient même sur un retrait total des troupes de l'ONU si les difficultés accumulaient. Après

tués, c'est le même Willy Claes qui s'en appelle au même argument 'de l'opinion publique' mais maintenant pour retirer 'nos garçons' du Rwanda. A l'approche des élections fédéraux le journaux sont remplis de l'histoire du meurtre des dix para. Des centaines de milliers de Tutsi tués ou bien encore à tuer ainsi que des Hutu modérés ne sont apparemment plus relevant pour 'l'opinion publique'. Pendant un interview rare au printemps 2009 Claes déclare qu'il n'avait pas envisagé un tel déraillement de la situation.

sa visite de mars '94 Leo Delcroix faisait un nouvel effort à élargir le mandat et même prolonger le séjour de Casques bleus au Rwanda pour une certaine période, ce qui était rejeté par la France. Dans la formulation équilibrée de Des Forges: *“La Belgique stimulée par une responsabilité accrue du fait de la présence des troupes sur le terrain, chercha un engagement international plus important pour empêcher le désastre, mais n'investit pas l'énergie nécessaire pour obtenir une réponse des autres puissances... Bien que les autorités belges investirent beaucoup moins d'énergie pour essayer de changer le mandat, qu'elles ne le firent plusieurs semaines après pour tenter de mettre complètement fin à la MINUAR, elles en firent néanmoins plus que les autres acteurs internationaux pour essayer d'interrompre la marche vers la catastrophe.”*

Dans le dernier document nous évaluerons le rôle de la communauté internationale et belge par rapport aux événements durant le génocide.

Philip Quarles van Ufford
Juin 2009

